ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2018 A PARIS

Étaient présents :

ASSAMOI	Clémence
BAYARD	Nathalie
BOCCARA	Emilienne
DE FONTAINES	Claudine
ELMAHOULI	Rabab
GONDO	Jean-Jacques
GUENARD AÏT ALI	Ghenima
JOLIOT	Florence
LE BRIS	Françoise
PETITDEMENGE	Catherine
SABATIER	Françoise
TERRAIL	Xavier
WALLERAND	Georges (représente également le comité UAICF Nord)

Étaient excusés :

AGUSSOL	Colette
CHARBONNIER	Monique
GAZENGEL	Marie-Antoinette
JENNEQUIN	Dominique
LEGEARD	Andrée
LOPES	Maria
OLCZAK	Bernard
PERRAUT	Chantal
YAMAMOTO	Haruko

La séance est ouverte à 17 h 30. Jean-Jacques Gondo, président de l'AACFF, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses qu'il a reçues.

M. Pierre Hanar, Président du comité UAICF Nord, dont dépend l'association, s'est excusé et s'est fait représenter par Georges Wallerand, secrétaire dudit comité. MM. Pechon et Martinez, respectivement secrétaire et président des activités sociales du CER SNCF Mobilités de Paris-Nord, invités à cette assemblée générale, n'ont malheureusement donné aucune réponse à cette invitation.

Un rappel : le bureau de l'AACFF serait reconnaissant aux adhérents qu'ils veuillent bien s'excuser en cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, importante dans le fonctionnement de l'association. Une remarque : la plupart des absents sont les parents des enfants fréquentant le cours du mercredi. Une association fonctionne non pas seulement avec le bureau mais avec l'ensemble des adhérents.

Enfin, M. Gondo indique que les dossiers, transmis par mail aux adhérents, sont également en ligne sur le site internet de l'association et peuvent donc être consultés par tout un chacun et à tout moment.

Il aborde ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale.

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaire 2017

Aucune remarque n'est parvenue concernant ces deux PV. Ils ont été transmis aux adhérents, au comité UAICF Nord, au CER SNCF de Paris-Nord ; ils sont également sur le site Internet de l'AACFF.

Ces deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Rapport moral 2017

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et mis en ligne sur le site internet de l'association. N. Bayard n'apporte aucun commentaire complémentaire.

JJ. Gondo souligne l'état des effectifs présentés dans le rapport :

→ pourcentage de 82 % de cheminot et 18 % extérieurs,
→ 5 cheminots actifs (4 en 2016 soit + 1),
→ 12 cheminots retraités (9 en 2016 soit + 3),
→ 6 ayants-droit (9 en 2016 soit - 3),
→ 5 extérieurs (3 en 2016 soit + 2),
→ soit un total de 28 adhérents en 2017 dont 4 adhésions enfants (+ 3 par rapport à 2016).

Les membres du bureau et les animateurs sont des bénévoles et contribue au bon fonctionnement de l'association en y consacrant beaucoup de leur temps. Une association, comme la nôtre, ne fonctionne que grâce à l'implication de tous et d'ailleurs, participer à l'AG de son association en fait aussi partie. De même, le bureau souhaite attirer l'attention des adhérents sur le fait que toutes les propositions sont les bienvenues ; par contre l'adhérent émetteur de l'idée sera chargé de sa réalisation, après accord bien sûr du bureau.

Enfin, l'AACFF a participé aux expositions organisées par l'UAICF et la FISAIC en 2017 :

- stage de peinture à Nevers (comité Sud-Est) les 19 et 20 mai,
- une exposition au restaurant d'entreprise du CE SNCF Fret à Clichy du 13 au 23 novembre,
- et une démonstration sur ce même CE du 21 au 23 novembre,
- enfin, au stage de peinture à Metzéral (comité Est) du 9 au 16 décembre.

Le rapport moral soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

3. Finances

a) rapport financier 2017 et rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier et l'ensemble des comptes ont été communiqués à l'ensemble des adhérents avec la convocation et mis en ligne sur le site. Il est également disponible à l'atelier de peinture. Les comptes (annexe 1) ont été examinés au siège de l'association et le rapport de la vérificatrice aux comptes est également joint à ce procès-verbal (annexe 1). Le solde de l'activité de l'exercice 2017 est positif (+ 5 398,98 €).

L'état des finances est bon ; le total du bilan est ainsi passé de 5 271,79 € à 5 392,98 €. Le livret A représente environ 28 % du bilan permettant ainsi à l'association d'être à l'aise financièrement sans avoir trop de réserve, ce qui l'autorise à envisager de l'investissement en matériel ou à prévoir des activités pour essayer de recruter chez les cheminots en leur proposant un panel d'activités plus variées.

La ventilation de l'avoir au 31 décembre 2017 est le suivant :

Caisse	**76,07 €**
Compte postal et/ou bancaire	**3 780,70 €**
Placements financiers	**1 536,21 €**
4870 - Produits constatés d'avance (encaissés en 2017 pour 2018)	***- 25,00 €***
Total	**5 367,98 €**

Les 25 € soustraits au compte de résultat de l'exercice concerne une cotisation versée en 2017 pour 2018 ; elle est bien comprise dans le solde du compte postal mais ne doit pas être comptabilisée dans l'exercice 2017. Elle figure au passif du bilan dans les produits constatés d'avance.

L'AACFF reste abonnée à deux revues de peinture.

Le rapport financier et le rapport de la vérificatrice aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

b) budget 2018

Le budget a été joint à la convocation à cette AG ; il est joint à ce PV (annexe 2).

Les disponibilités du compte courant sont importantes. JJ. Gondo et F. Le Bris proposent de déposer 1 000 € sur le livret A ; accord à l'unanimité.

Pour 2018, le taux de cotisations reste le même qu'en 2017 :

- 20 € pour les cheminots, ayants droit et assimilés,
- 30 € pour les extérieurs.

Rappel : un couple cheminot paiera 10 € à partir de la 2e adhésion (le tarif des cours ne change pas). A noter que l'association reverse 1,50 € par adhérent à l'UAICF.

Pour 2019, les adhésions démarrant en janvier et l'AG étant généralement en février, les cotisations doivent être fixées dès maintenant. De plus, le président doit bâtir le budget 2019 à présenter à l'AG et doit donc connaître le taux fixé pour les cotisations et cours.

JJ. Gondo propose d'augmenter tous les tarifs de 5 euros (l'adhésion des cheminots et extérieurs n'ont pas changé depuis 2010, ainsi que les cours fixés à 20 € depuis 2014).

N. Bayard, pour sa part, n'est pas d'accord avec cette proposition dès lors que la situation financière de l'association est saine, que de l'argent est mis de côté et qu'il ne faut pas fixer un taux de cotisation trop élevé pour essayer de recruter un maximum de cheminots.

Le maintien de la cotisation et des tarifs de cours pour 2019 au taux actuel est voté à la majorité, une voix contre.

Pour 2018, l'achat de matériel suivant est proposé :

→ 1 Paperboard, tableau blanc laminé aimanté sur roulettes : 177,52 €
→ 5 rouleaux de 20 feuilles 80 g quadrillées de 69 cm x 99 cm (soit 20 centimes la feuille). Avantage du papier : les informations restent et peuvent être remontrées à la demande ce que ne permet pas un tableau effaçable.

Accord à l'unanimité.

L'AACFF est abonnée actuellement à 3 revues « Plaisir de peindre et « Pratique des arts » et dernièrement, à une revue bimestriel «Passion Dessin» pour 27,70 € /an sur l'initiation au dessin. Les adhérents peuvent les emprunter pendant 15 jours après s'être enregistré sur le cahier.

L'ensemble des abonnements coûte à l'AACFF 104,70 € par an. L'AG donne son accord à l'unanimité pour continuer ces abonnements.

Responsable des emprunts des revues :

→ Monique Charbonnier
→ Françoise Sabatier

Le budget soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

c) désignation d'un vérificateur aux comptes pour 2018

Marie-Antoinette Gazengel se représente à ce poste : elle est élue à l'unanimité.

4. Activités de l'association

a) les locaux

→ **Accessibilité du local peinture (lieu sécurisé)**

Pour faciliter le travail du Bureau, il serait bien que les adhérents en début d'année règlent leur adhésion dès leur 1er jour d'arrivée, ce qui éviterait les relances toujours désagréables et les va-et-vient à la banque pour amener les chèques. Ne pas oublier que l'AACFF est située dans une zone sécurisée et en cas de contrôle, les adhérents doivent posséder la vignette de l'année.

Les adhérents peuvent emprunter la clé de l'atelier le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h pendant la permanence de la secrétaire du comité Nord contre une signature et présentation de leur carte d'adhésion. La clé devra être rendue au comité le jour même avant 17 h (jours de permanence affichés au tableau de l'atelier).

Les adhérents peuvent profiter des heures de cours pour venir peindre individuellement. Ce qui signifie que si un cours n'a pas lieu ou est écourté, l'animateur n'est pas tenu de rester jusqu'à la fin de l'horaire de son cours. Les adhérents, venus ainsi profiter individuellement pour peindre pendant ce cours, devront également quitter l'atelier ou prendre la clé aux heures de permanence du comité Nord.

b) les cours

Les horaires de l'ensemble des cours restent inchangés, à savoir de 17 h 30 à 19 h 00 :

- mardi :
  - cours de peinture à l'aérographe
  - aquarelle (à partir du 10 avril – 8 inscrits)
- mercredi :
  - cours de peinture enfant (14 h à 16 h) (4 inscrits)
  - cours de dessin (6 inscrits)
- jeudi :
  - cours de peinture à l'huile (14 inscrits)

Un rappel important : les adhérents qui s'inscrivent aux cours, s'engagent à y participer tout le long de l'année. En cas d'empêchement, ils s'engagent à prévenir le plus tôt possible leur animateur (par courriel, ou pour un délai court, par téléphone ou SMS).

C. Petitdemenge propose des cours de pastels le samedi matin de 10 h à 12 h à compter d'avril prochain.

Pour Les adhérents fréquentant les cours, il leur est demandé de prendre connaissance via le site internet de l'association du matériel de base nécessaire aux cours qu'ils fréquentent, qu'ils en fassent l'acquisition pour en être en possession le jour du cours.

Pour les cours enfant, nous avons 6 élèves, les cours devraient être mieux structurés : travail sur un même sujet, une même technique… tout en restant bien évidemment ludique. Il faut également éviter la correction direct sur le dessin de l'enfant mais lui montrer ses erreurs sur une feuille annexe : à charge pour l'animateur, de suivre les progrès de l'enfant.

c) activités

En 2018, les expositions régionales, nationales et internationales seront organisées dans le cadre de l'UAICF :

→ régionale : Saint-Quentin du 1er au 8 mars
→ nationale : Saint-Priest Taurion (près de Limoges) du 3 au 6 mai
→ internationale : Gent (Belgique) du 11 au 14 août

12 tableaux de l'AACFF ont été présentés à l'exposition régionale du comité UAICF Nord et 8 tableaux ont été sélectionnés pour le national. Sur les 6 participants de l'AACFF, 5 ont été sélectionnés.

L'AACFF participera à la fête de l'enfance organisée par les CE SNCF à Mitry-Mory et fera une démonstration de différentes techniques de peinture le samedi 16 juin. 4 personnes ont répondu présentes : Georges, Nathalie, Ghenima, et Jean-Jacques.

L'ICF Sablière organise le dimanche 3 juin des ateliers à destination des habitants des immeubles ICF situés allée d'Andrézieux dans le 18e arrondissement de Paris. Ghenima et Rabab participeront à ces activités.

Comme à la gare de l'Est en janvier, JJ. Gondo prendra contact avec le CER SNCF de Paris-Nord pour proposer la même démonstration au restaurant d'entreprise de la gare du Nord. Les volontaires pourront se porter candidats auprès de JJ. Gondo.

Des contacts seront pris avec la mairie du 18e et du 10e pour organiser une exposition de l'AACFF dans les salles d'exposition de ces deux mairies : un dossier de presse étoffé – notamment celui que fera faire R. Elmahouli – sera communiqué aux mairies avec demande de rencontres.

L'AACFF propose d'organiser également :

→ un stage de peinture sur 3 jours ouvert uniquement aux cheminots
→ un samedi porte ouverte à l'atelier (peinture libre des adhérents), démonstration…

F. Joliot connait une salle dans le quartier Saint-Bruno situé dans le 18e qui accueille des expositions : elle se renseignera pour connaître les conditions et les disponibilités de cette salle, afin que l'AACFF puisse organiser une exposition de peinture. A suivre…

d) communication

L'Écho du Nord réalisé par Georges Wallerand chargé de la communication au comité Nord est un journal d'aujourd'hui 20 pages distribué dans les associations ; il peut également être téléchargé sur le site du comité Nord (lien avec le site AACFF).

Arts sur Rail a été créé en octobre 2015 pour accroître notre communication : il paraît 3 fois par an sous la forme d'un PDF d'une page (imprimé et sur le site de l'AACFF). Il relate les activités de l'association (sortie : janvier – mai – septembre), et peut également évoquer une technique de peinture, parler d'un peintre… Son but est de relater les activités ou un moment fort de notre association.

- octobre 2015: un numéro sur les cours enfants par Georges
- janvier 2016 : un numéro sur les cours de peinture à l'huile par Françoise
- avril 2017 : un numéro sur les cours de peinture aquarelle par Marinette
- février 2018 : un numéro sur les cours enfants par Ghenima

Arts sur Rail est à diffuser autour de vous, car la communication n'est pas la seule affaire du bureau de l'AACFF mais l'affaire de tous, et notamment des cheminots en activité, qui peuvent soit l'envoyer par mail à leurs collègues, soit l'afficher dans les espaces de leur lieu de travail, réservés à cet effet.

L'AACFF sera candidate pour un article sur Arts cheminots 2018/2019 ou 2019/2020.

Pour la communication **Internet**, l'AACFF est doté :

- d'un site internet régulièrement mis à jour qui reprend les éléments dits statiques (statuts, règlement intérieur, PV et dossiers des réunions statutaires, fiche d'inscription, tarifs, planning de cours, matériels à se procurer pour les cours, photos des œuvres des adhérents, calendrier de manifestations, liens partenaires…) ;
- d'un blog pour les éléments événementiels : annonces et affiches des manifestations…
- qui met à jour automatiquement notre accès Facebook : l'atelier compte en effet aujourd'hui une centaine d' « amis ».

Ainsi, les adhérents ayant leur vignette à jour peuvent mettre jusque 4 photos de leurs tableaux et dessins sur le site :

- 700 pixels minimum
- bien cadré et nette (pas de reflet pour les vitres et sans cadre)
- ajouter le titre, les dimensions, la technique et le support
- à envoyer à l'adresse mail du site : **aacff.uaicf@laposte.net avant le 30 avril prochain**
- les adhérents qui n'ont pas repris leur adhésion, verront leurs tableaux enlevés du site.

De nouvelles affiches, qui pourront être déclinées en flyers, seront créées :

→ affiche générale
→ aérographe
→ dessin
→ enfants

→ huile
→ aquarelle
→ pastel…

R. Elmahouli propose qu'un dossier de presse sur l'AACFF soit réalisé par un de ses collègues spécialistes en la matière et demande à ce que des documents d'information lui soient transmis par mail.

JJ. Gondo rappelle que la communication est l'affaire de tous et pas seulement des responsables du bureau.

F. Sabatier propose que l'atelier organise une « fête des voisins » à destination des autres associations ou services situés au 44 rue Louis Blanc. Cela permettrait ainsi de mieux se connaître et d'échanger autour des mêmes difficultés. L'idée étant excellente, JJ. Gondo charge F. Sabatier de ce projet et lui communiquera dès que possible les éléments nécessaires pour contacter les services voisins.

5. Election du bureau :

Aucun autre candidat ne se présente en séance.

Nom	Responsabilité	Candidature	Résultats
Jean-Jacques Gondo	Président	se représente	Unanimité
Ghenima Aït-Ali Guénard	Vice-présidente	se représente	Unanimité
Georges Wallerand	Vice-président	se représente	Unanimité
Françoise Le Bris	Trésorière	se représente	Unanimité
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente	Unanimité

6. Relations avec :

a) comité UAICF NORD

Pas de problème avec le comité. Relations régulières via notamment la transmission d'articles.

b) CER SNCF de Paris-Nord

Côté positif :

- le CER de Paris-Nord relaie bien la communication sur leur site ;
- le changement d'adresse de notre association + les cours de peinture, figurent bien maintenant sur leur site.

Côté négatif :

- pas de réponse au courrier pour la désignation d'un vérificateur aux comptes du CER,
- pas de nouvelles pour la réparation des stores cassés.

7. Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'association. Aucune n'est posée en séance. Un point est fait concernant le nettoyage de l'atelier.

a) Nettoyage complet de l'atelier

Compte tenu de la difficulté à nettoyer les vitres, une entreprise sera contactée pour un devis (nettoyage annuel).

b) Divers

F. Joliot indique qu'il est possible pour l'AACFF d'avoir une carte de réduction pour l'achat de matériel d'arts graphiques et plastiques auprès du magasin « passage clouté » situé dans le 11e. Les documents nécessaires à l'acquisition de cette carte de réduction lui seront fournis de façon à ce qu'elle puisse entreprendre les démarches.

JJ. Gondo insiste auprès des adhérents afin qu'ils prennent régulièrement connaissance des documents qui leur sont transmis et qu'ils consultent régulièrement le site et le blog :

- http://aacff.uaicf.asso.fr
- http://aacff.simplesite.com/
- et pour ceux disposant d'un accès facebook, de faire une demande d'amis en tapant « aacff ».

M. Gondo informe ensuite l'assemblée que M. Hanar, président du comité Nord, n'a pu se libérer pour honorer l'invitation que vous lui aviez adressée à participer à cette réunion. Il a donc demandé à G. Wallerand, membre du bureau du comité, de le remplacer ce qui lui donne une seconde raison d'être parmi nous aujourd'hui.

M. Wallerand confirme et il transmet à l'assistance les sincères salutations de M. Hanar avec l'expression de son regret de n'avoir pu les lui adresser en direct. Il tient également, en son nom, à féliciter l'association pour l'activité dont elle fait preuve à longueur d'année et pour la qualité de ses productions. De plus, et c'est important, la proportion de 80 % de cheminots exigée par les statuts de l'Union est largement respectée.

Pour terminer son propos, M. Wallerand tient à préciser que, conformément à la mission qui lui a été confiée, il se tient à la disposition des participants (tes) pour apporter toute précision ou tout éclaircissement concernant le rôle du comité dans l'aide au fonctionnement de l'association.

La séance est levée à 18 h 40.

Le Président	La Secrétaire
Jean-Jacques Gondo	Nathalie Bayard

annexe 1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2018

Rapport financier pour l'exercice 2017

Au 31 décembre 2017, le bilan est de 5 398,98 € soit + 121,19 € par rapport à 2016. L'avoir en caisse est de 76,07 € et le solde sur le compte bancaire est de 3 780,70 €.

Les 1 524,78 € placés sur livret A ont rapporté 11,43 € pour l'année 2017. Ils ont été versés sur le livret A dont le montant s'élève maintenant à 1 536,21 €.

L'AACFF a reçu 1 778,43 € en produits dont :

- 610 € de cotisations,
- 505 € d'encaissement de cours,
- 288 € de subventions de la part de l'UAICF.

L'effort d'autofinancement de l'association par le biais des cotisations, des cours et de la participation individuelle aux frais de manifestations représente donc 83 %. En 2016, la capacité d'autofinancement était de 44 % car l'association avait reçu du comité UAICF Nord 990 € de subvention matériel.

Les charges de l'AACFF sont de 1 682,24 €, soit + 991,33 € par rapport à 2016 (690,91 €). Elles sont constituées en grande partie par :

- le poste 6580 « frais de manifestations » : 689,40 €, participation au stage de peinture organisé par le comité UAICF Est et remboursement des frais liés aux journées de démonstration sur le CER SNCF de Clichy ;
- le poste 6061 « achat de matériel et équipement » : 793,44 €, pour des achats de peintures, matériel… ce poste sera en partie compensée par la subvention matériel versée par le comité UAICF Nord en 2018 (décalage d'un an) ;
- le poste « fonctionnement de l'association » et le poste « abonnement – revues » ne représentent que 9 % du total des charges.

Le résultat de l'exercice est positif : + 96,19 €. En 2016, il était de + 1 612,44 €. L'association ne souhaitant pas seulement thésauriser, elle a souhaité en 2017 équilibrer produits et charges par la participation à des manifestations ou à l'achat de matériel.

La Trésorière de l'AACFF
Françoise Le Bris

BILAN

n° poste	ACTIF	2017	2016	n° poste	PASSIF	2017	2016
	Actif immobilisé				**Capitaux propres**		
2180	Mobilier et matériel de bureau	- €		1100	Report à nouveau	5 271,79 €	3 659,35 €
2700	Prêt aux associations (supérieur à 1 an)	- €					
2818	Amortissement	- €		1200	Résultat net de l'exercice	96,19 €	1 612,44 €
	NET	**- €**	**- €**			**5 367,98 €**	**5 271,79 €**
	Actif circulant						
4670	Avance (inférieure à 1 an)	- €	-				
4687	Produits à recevoir	- €		4686	Dettes	- €	
5080	Livret	1 536,21 €	1 524,78 €				
5120	Banque	3 780,70 €	3 739,83 €	4681	Charges à payer	- €	
5140	Compte postal	- €	- €				
5150	Caisse d'Epargne	- €	- €	4870	Produits constatés d'avance	25,00 €	
5300	Caisse	76,07 €	7,18 €				
		5 392,98 €	**5 271,79 €**				
4860	Charges constatées d'avance	- €	-				
	TOTAL GENERAL	**5 392,98 €**	**5 271,79 €**			**5 392,98 €**	**5 271,79 €**

D- RAPPORT FINANCIER

2017	*Ce rapport doit être fidèle à celui présenté à l'assemblée générale de l'association*

PRODUITS

7560 - COTISATIONS — **610,00 €**

		cotisation de base	*Nombre*	*Total*
7560-1	Cheminots ou familles de cheminots	20 €	23	**460,00 €**
7560-2	Extérieurs	30 €	5	**150,00 €**
7560-3	Sympathisants	- €		**- €**
7560-4	Participation aux activités	- €		**- €**

740 - SUBVENTIONS EN PROVENANCE — **288,00 €**

a) de l'UAICF	7400 - Fonctionnement	288,00 €
	7401 - Matériel	
	7710 - Exceptionnelles	
b) du C.E.R	7404- Matériel	
	7406- Autres	
c) 7410 - des municipalités		
d) 7411 - autres subventions		

7780 - AVANCES - PRETS — **-**

7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS — **11,43 €**

AUTRES PRODUITS — **869,00 €**

7240 -	Rembt frais de transports pour manif. UAICF	- €
7245 -	Manifestations pour le compte de tiers	- €
7250 -	Participation individuelles aux frais de manifestations	364,00 €
7788 -	Recettes diverses	- €
7781 -	Dons	- €
7180 -	Abonnements	- €
7060 -	Encaisement des cours	505,00 €
7810 -	Reprise sur amortissement	- €

TOTAL DES PRODUITS — **A** — **1 778,43 €**

CHARGES

6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS,EXPOSITIONS,CONCOURS… — **689,40 €**

628 - COTISATIONS — **38,00 €**

6280 -	U.A.I.C.F.	38,00 €
6281 -	Autres	- €

678 - REMBOURSEMENTS — **- €**

6781-	Prêts	- €
6281-	Avances	- €

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION — **43,40 €**

6584 -	Assemblées et réunions	- €
6585 -	Assemblée générale du Comité	43,40 €
6250 -	Transport	- €
6060 -	Secrétariat (fournitures de bureau…)	- €
6150 -	Entretien et réparation du matériel	- €
6160 -	Assurances	- €
6260 -	Postes et télécommunications	- €
6230 -	Publicité	- €
6231 -	Editions de revues	- €
6300 -	Impôts et taxes	- €
6400 -	Salaires et charges	- €
6810 -	Dotation aux amortissements	- €

6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT — **793,44 €**

6180 - ABONNEMENTS-REVUES — **118,00 €**

6780 - DIVERS (chauffage, EDF…) — **- €**

TOTAL DES CHARGES — **B** — **1 682,24 €**

Résultat de l'exercice (A - B)	**C**	**96,19 €**
Report de l'avoir de l'exercice précédent	**D**	**5 271,79 €**
Avoir en fin d'exercice (C + D)	**E**	**5 367,98 €**

ventilation de l'avoir de l'exercice (total égal à la case E)

Caisse	**76,07 €**
Compte postal et/ou bancaire	**3 780,70 €**
Placements financiers	**1 536,21 €**
Dotation aux amortissements	**- €**
Reprise sur amortissements	**- €**
4870 - Produits constatés d'avance (encaissés en 2017 pour 2018)	***- 25,00 €***
Total	**5 367,98 €**

Commentaires au rapport financier

La différence de 25 € sur le total de l'avoir en fin d'exercice 2017 (5 392,98 € - 5 367,98 €) provient d'un adhérent ayant versé en 2017 sa cotisation et une quote-part pour les cours pour l'exercice 2018. Ces 25 € ont été encaissés en 2017 et apparaissent à l'actif du bilan en banque (5120) et au passif du bilan (4870 - produits constatés d'avance). Une reprise sur bilan sera effectuée en 2018 pour régulariser ce compte. Pour conclure, ces 25 € sont compris dans les 3 780,70 € en banque, mais ne sont pas repris dans le compte 7560-1 cotisations 2017.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2018

Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mesdames, Messieurs

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier lors de l'assemblée générale du 23 février 2017 à Paris, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2017.

Le contrôle s'est effectué le 11 janvier 2018 à l'atelier en présence de Mme Françoise Le Bris, trésorière de l'AACFF.

Afin de m'assurer de la conformité des dépenses, les fiches comptables et les factures m'ont été remises. Au cours de cette vérification, je n'ai rien noté d'anormal et toutes les explications utiles à la validation des comptes m'ont été fournies.

Les informations qui vous sont communiquées dans le rapport financier sont issues des documents comptables qui m'ont été présentés. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

En conséquence, je demande à l'assemblée générale de donner quitus à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Fait à Paris, le 11/01/2018

La Vérificatrice aux comptes de l'AACFF

Marie Antoinette Gazengel

Association Artistique des Chemins de Fer Français

AACFF - BUDGET DE L'EXERCICE 2018

PRODUITS

7560 - COTISATIONS				**550,00 €**
		prix unitaire	*total*	
7560-1	Cheminots ou familles de cheminots	20 €	340,00 €	
7560-2	Extérieurs	30 €	150,00 €	
7560-3	2e personne familles cheminots	10 €	60,00 €	
SUBVENTIONS EN PROVENANCE :				**420,00 €**
a) de l'UAICF	7400 - Fonctionnement		270,00 €	
	7401 - Matériel		150,00 €	
	7402 - spéciale Microfer		- €	
	7710 - Exceptionnelles		- €	
b) du C.E.R.	7404 - Matériel		- €	
	7406 - Autres		- €	
c) 7410 - des municipalités			- €	
d) 7411 - des organismes extérieurs			- €	
7780 - AVANCES - PRETS				**- €**
7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS				**- €**
AUTRES PRODUITS				**300,00 €**
7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF			- €	
7245 - Manifestations pour le compte de tiers			- €	
7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations			- €	
7788 - Recettes diverses			- €	
7781 - Dons			- €	
7180 - Abonnements			- €	
7060 - encaissement des cours			300,00 €	
APPEL AUX RESERVES DE L'AACFF				**761,00 €**
TOTAL DES PRODUITS			**A**	**2 031,00 €**

CHARGES

6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...				**1 500,00 €**
COTISATIONS				**42,00 €**
6280 - U.A.I.C.F.			42,00 €	
6281 - Autres			- €	
REMBOURSEMENTS				**- €**
6781 - Prêts			- €	
6782 - Avances			- €	
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION				**650,00 €**
6584 - Assemblées et réunions			150,00 €	
6585 - Assemblée générale du Comité			100,00 €	
6250 - Transport			- €	
6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)			100,00 €	
6150 - Entretien et réparation du matériel			100,00 €	
6160 - Assurances			- €	
6260 - Poste et télécommunications			- €	
6230 - Publicité			200,00 €	
6231 - Editions de revues			- €	
6300 - Impôts et taxes			- €	
6400 - Salaires des professeurs			- €	
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT				**500,00 €**
6180 - ABONNEMENTS - REVUES				**100,00 €**
6780 - DIVERS (chauffage, EDF...)				**- €**
TOTAL DES CHARGES			**B**	**2 792,00 €**

Recettes	**2 792,00 €**	**Charges**	**2 792,00 €**

44 rue Louis Blanc – 75010 PARIS – Tél : 06 68 66 89 47
http://aacff.uaicf.asso.fr - aacff.uaicf@laposte.net